



Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 Juin 2023

1. Renouvellement du contrat de location des copieurs :

Après une présentation des devis de la société BOUTIN, le conseil municipal valide un contrat de location mensuel de 109.20 € pour deux copieurs couleurs reconditionnés pour la mairie et l'école.

2. Proposition de contrat de nettoyage de vitres :

Après une présentation de proposition de contrat pour le nettoyage des vitres de l'école, la cantine et la mairie, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise NET 2000 pour un montant de 524.82 € TTC.

3. Mise aux normes électriques de l'école et de la mairie :

Comme évoqué lors d'un précédent conseil municipal, une remise aux normes électriques doit être faite pour les locaux de l'école et la mairie. Après une présentation des devis, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise HAYE JARRIAU pour un montant global de 10 470.57 € TTC.

4. Travaux d'enfouissement de la ligne haute tension :

Après une présentation des devis obtenus pour l'enfouissement de la ligne haute tension du stade à la mairie, le conseil municipal valide le devis pour un montant de 100 781.91€. Pour rappel, des aides potentielles sont apportées par la société WPD et le SIEDS.

5. Acquisition de jeux et installations pour la ligne et la place de la Rampière :

Dans la continuité du dossier d'aménagement de la ligne et de la place de la Rampière, certains devis sont proposés au conseil municipal. Après délibération, il valide la proposition du devis de l'entreprise PCV collectivités pour un montant de 45 140.52 €

6. Tarif cantine :

Après une présentation du bilan des frais scolaires et périscolaires ainsi que leur évolution sur plusieurs années, le conseil municipal valide une augmentation des tarifs à 2.45 € pour les enfants et 4.90 € pour les adultes ; maintien du tarif de la carte de garderie à 14€.

7. Demande de subvention de l'école :

Monsieur le Maire présente une demande de subvention émanant de la directrice de l'école pour une prise en charge de jeux de briques pour la cour de l'école. Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder la subvention de 545€ pour l'achat de jeux de briques pour la cour de l'école et de participer à hauteur de 400€ au financement du projet pédagogique artistique.

8. Questions diverses

- **Point école** : présentation du compte rendu du conseil école du 27 juin 2023.
- **L'antenne réseau** sera finalement mise en place sur la commune de La Chapelle Thireuil.
- **L'adhésion au dispositif de gestion locative @gestion** n'a pas été validé par le centre de gestion.
- Présentation du planning d'intervention des candidats au **dispositif argent de poche** : semaine 34, travaux de peinture.
- Déclaration de **reconnaissance catastrophe naturelle** déposée suite au séisme du 16 juin 2023.
- **Organisation d'une manifestation philatélique départementale** à St Laurs en mars 2024.
- Utilisation du **stade de foot** plus importante en début de saison 2023.

- **Logement Rue du Quaireux** : résultat de la visite de l'ARS – pas de reconnaissance de logement insalubre, des travaux de rénovation énergétique étant programmés.
- **Problèmes de voisinage et d'incivilité envers les animaux** de la commune.
- **Incivilités au stade, à l'église et aux toilettes publiques** : problème résolu.
- **Bilan SIVOM**
- **Compte rendu de la rencontre avec le curé de la paroisse** concernant l'avenir de la salle de la Vaillante
- Prochain conseil le 12 septembre 2023.